



## Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020

<b>Rédacteur</b>		Hocine HAKKI
<b>Participants</b>	Direction	Florence CAUVET (DRH) Jerome LAMY (Relations sociales)
	Membres	membres de la CSSCT Centrale, les secrétaires des CSE métiers et du CSE Central, les rapporteurs des CSSCT métiers : RSI, B2B, B2C
	Représentant syndical	UNSA, CFDT, CFTC
	Sécurité et santé au travail	Jean-Luc DHOLLANDE
	Personnes ayant reçu l'invitation Outlook	<i>LE HYARIC KEVERLET, Elisabeth; DE RUI, Laurent; CHAILLANI, Salima; DOUTRES, Dominique; HABIB, Laurent; HAKKI, Hocine; KASYC-PFEIFFER, Jean-Louis; MASSEY, Valérie; MICHELOT, Vincent (Achats); PAPIN, Stéphane; SADAR, Aslam; TALBI, Ali; TIMOFTE, Marius; MENDIBURU, Alain; GULRAIZ, Zia; BEN MAATOUG, Brahim; YOUBI, Rachid; COENT, Christophe; CAUVET, Florence; LAMY, Jérôme; DHOLLANDE, Jean-Luc; DEFRANCQ, Florence; TABUTEAU, Francky; FONTAINE, Marie; MIRANDEL, Virginie; PENON, Laurent; KHELIFA, Donia; PANCETTI, Antonello; BOUAZA, Salima; SAM BATH, Marie Rose; CHOUKRANE, Abdelkader; AOULOU, Aude; GUEDE, Franck; ROJAS, Anne-Marie</i>
<b>Absents</b>	Médecin du travail	Dr Laura DENETRE
	DIRECCTE d'Ile-de-France Unité Départementale de Paris 46/52 rue Albert 75640 PARIS Cedex 13	Lynda KEHILA Inspectrice du travail Téléphone : 01 40 45 36 50 Mail de l'unité de contrôle du 15ème arrondissement : idf-ut75.uc15@direccte.gouv.fr
	CRAMIF Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France 17-19 place de l'Argonne – 75019 Paris	Christophe DEBRAY Contrôleur de sécurité Téléphone : 01 40 05 38 16 Mail : prevention75.cramif@assurance-maladie.fr
<b>Lieu</b>		Par conférence téléphonique
<b>Objet</b>		<b>Voir ordre du jour</b>



## Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020

**De :** LAMY, Jérôme

**Envoyé :** jeudi 12 mars 2020 18:30

**Cc :** CAUVET, Florence <[florence.cauvet@sfr.com](mailto:florence.cauvet@sfr.com)>; SAM BATH, Marie Rose <[marierose.SAM BATH@sfr.com](mailto:marierose.SAM BATH@sfr.com)>

**Objet :** commission ad hoc covid-19

Destinataires : participants à la réunion de ce matin, secrétaires des CSE métiers ou leurs représentants en cas d'absence

Bonjour à toutes et tous,

Dans le contexte exceptionnel et particulier du covid-19 et tenant compte de vos demandes de réunions de CSSCT sur le sujet, nous avons rappelé la mobilisation exceptionnelle des équipes sur le sujet tout en convenant du besoin d'information des instances de représentation du personnel à plusieurs égards (prévention des risques, organisation du travail, continuité de l'activité, etc).

Comme échangé ce matin, un dialogue social plus fluide et agile sera mis en place **sur les deux prochaines semaines (S12 et S13)** selon les modalités suivantes :

- Création d'une **commission ad hoc Covid-19** composée de représentants de la Direction et de représentants du personnel à savoir : **les membres de la CSSCT Centrale, les secrétaires des CSE métiers et du CSE Central, les rapporteurs des CSSCT métiers, 2 représentants de la CFDT et 2 représentants de la CFTC** ;
- Deux réunions auront lieu par semaine : le **mardi et le vendredi** ;
- Ces réunions d'une heure se tiendront **par téléphone**, selon les coordonnées skype qui seront communiquées dans les outlooks ;
- L'agenda sera organisé autour d'un **premier temps consacré aux annonces de la direction** puis d'un **second temps dédié à vos questions**,
- Vous pourrez adresser vos questions à l'avance par email en écrivant à [relations.sociales@sfrserviceclient.fr](mailto:relations.sociales@sfrserviceclient.fr), copie les membres de la commission ad hoc covid-19.

Puis, selon l'évolution du contexte et pour les suivantes (à partir de S14), nous partagerons ensemble sur les modalités de fonctionnement de cette commission ad hoc.

Enfin, nous vous demandons de veiller à ce que les demandes de réunion extraordinaire de CSSCT Centrale du 11 mars et de réunion extraordinaire de CSSCT Réseaux et SI du 11 mars soient formellement retirées.

Sachant pouvoir compter sur vous dans ce contexte inédit.

Bien cordialement,

**Jérôme Lamy**  
**Directeur des Relations Sociales**



## **Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020**

*La séance est ouverte à 13 heures 30 sous la présidence de Florence CAUVET*

Cette séance fait suite à celles tenues les 17, 20, 24, 26 et 31 mars

### **Point d'actualité sur le Covid-19, ses effets et conséquences**

Florence CAUVET (DRH) : passe la parole à Jean-Luc DHOLLANDE :

Jean-Luc DHOLLANDE : informe que sur la partie sanitaire il n'y a pas d'actualité majeure. Seuls des cas de suspicions nous ont été remontés. Sur le système de santé, au Campus Balard des téléconsultations ont été tenues la semaine dernière pour lesquelles les salariés étaient satisfaits (nombre 5), 9 autres téléconsultations sont prévues cette semaine. Par ailleurs, une mise à jour a été faite sur l'intranet concernant les adresses et contacts de tous les dispositifs annoncés par les services de santé de paris et de province. L'intranet santé et sécurité au travail a été mis à jour.

Elu(e) UNSa : se demande ce qu'il en est des conditions pour les salariés en reprise du travail suite à un arrêt maladie ?

Jean-Luc DHOLLANDE : informe que la latitude est du ressort de la médecine du travail (MdT). Seules les visites urgentes passent en priorité. Et les MdT peuvent décider de décaler les visites d'embauche. A Balard les visites non périodiques sont assurées.

Florence CAUVET (DRH) : informe que concernant les visites d'embauche, nous avons quelques intégration de personnes suite à des promesses d'embauche en mars. D'autres sont à venir. Dans certains cas on a dealer avec elles leur intégration. Elle s'engage à faire un point en CSE sur ce sujet en en post crise CoVid19.

Elu(e) : se demande ce qu'il en est de la prise en charge financièrement de ces personnes nouvellement embauchées pour ne pas leur provoquer de difficultés ?

Florence CAUVET (DRH) : répond que ces personnes ne seront pas en difficulté financière. Nous les avons pris en charge via l'équipe de Christophe LEVASSEUR.

Jean-Luc DHOLLANDE : informe que la MdT peut prescrire dorénavant (Cf. ordonnances) un arrêt de travail directement auprès d'un salarié si il y a suspicion d'infection du CoVid19 sans avoir à passer par le médecin traitant. Le MdT juge de la durée de l'arrêt de travail. La reprise peut aussi être décalée sur ordre du MdT.

Elu(e) : se demande si la personne aurait la possibilité de refuser un arrêt de travail prescrit par le MdT ? Elle-même ayant été suspectée de CoVid19 par son médecin traitant, est restée en quarantaine et a continué à travailler depuis chez elle. Elle a refusé l'arrêt de travail prescrit par le médecin traitant.

Jean-Luc DHOLLANDE : ne sait pas. Le MdT est le seul juge de l'arrêt de travail



## **Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020**

Elu(e) : se demande s'il existe un registre dans les cas de suspicion de salarié infecté CoVid19 ? Comment se manifester auprès de SFR pour faire partie de ce fichier ?

Jean-Luc DHOLLANDE : répond qu'il suffit juste de se manifester auprès de sa RRH

Jerome LAMY (Relations sociales) : répond que la Direction ne souhaite pas la création d'un quelconque fichier. D'ailleurs même aujourd'hui sur les arrêts de travail le motif de l'arrêt n'apparaît pas pour l'employeur. Tout dépendra des modalités du déconfinement, mais la Direction ne s'engagera pas à créer un fichier sur les motifs des arrêts de travail et encore moins pour les salariés atteints du CoVid19.

Elu(e) UNSa : confirme vouloir attendre le déconfinement pour agir si besoin.

Elu(e) UNSa demande quelles sont les nouvelles sur les approvisionnements gel, masque, autres produits et leur distribution ? Et aussi où en sont les commandes ?

Jean-Luc DHOLLANDE : informe en premier lieu que le DUER est à jour et consultable en ligne avec les spécificités CoVid19. Il y a l'ensemble des préconisations mises à jour suite aux recommandations du gouvernement.

Elu(e) UNSa informe avoir effectivement regardé les mises à jour dans le DUER et des questions restent en suspens. Elle se demande comment faire des commentaires et remonter d'éventuelles améliorations ou critiques ?

Jean-Luc DHOLLANDE : admet devoir convenir des modalités d'échange entre nous. Il remercie les élus de lui remonter les questions et avec son équipe ils pourront alors y répondre avant une séance spécifique sur le sujet.

Direction : rappelle justement que la prochaine C2SCT centrale est programmée pour le 29 avril prochain. Les réponses aux questions pourront être portées à ce moment-là.

Elu(e) : sont d'accord avec cette proposition.

Jean-Luc DHOLLANDE : aborde la demande d'information concernant les masques chirurgicaux et PFFP2. Les masques chirurgicaux ont été distribués sur 9 sites en province. Pour les masques FFP2 des commandes devraient arriver vers la mi-avril via 2 distributeurs différents. Ces masques sont à destination de tout le groupe télécoms et media y compris les îles.

Elu(e) : se demande s'il n'y a pas un risque de réquisition du gouvernement sur ces commandes de masques

Jean-Luc DHOLLANDE : comprend la remarque et informe que l'on peut se baser sur un décret qui permet aux entreprises de pouvoir importer jusqu'à 5 millions de masques sans risque de réquisitions. Et on est obligé de les acheter en Chine.



## Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020

Elu(e) UNSa : se demande comment bien les utiliser au terme de cette crise. La projection d'un nombre suffisant est-elle faite avant le déconfinement ?

Jean-Luc DHOLLANDE : rappelle que chaque entité métier a exprimé ses besoins en masques chirurgicaux et FFP2 et autres matériels. On réfléchit par une approche métiers, média, réseau, boutiques, etc...qui ont chacun des besoins différenciés. Des mesures sont estimées pour le déconfinement. Le déconfinement va être lent et sera réalisé avec des tests par région. Mais on ne sait pas aujourd'hui combien de personnes seront concernées, ni quand, ni comment. Mais il est clair que nous aurons des besoins de matériel pour accompagner ce déconfinement

Elu(e) UNSa : se demande quelle sera l'anticipation de la Direction quant au déconfinement et retour des salariés au travail ?

Jean-Luc DHOLLANDE : confirme essayer d'anticiper malgré la tension pour les masques provenant de la chine. Le gouvernement a défini des modèles masques qui vont être fabriqués en France. Ce seront des masque filtrant à 70% et accessible pour toute la population qui se déplace au jour le jour. C'est une 2ème règle qui est en train de se mettre en place. Cela se situe au niveau de l'état. Mais cela ne modifie pas notre commande de masques FFP2.

Elu(e) UNSa revient sur la demande de liste des personnes guéries et qui auraient des anticorps. Pourquoi faudra-t-il faire porter des masques à ces gens-là ?

Jean-Luc DHOLLANDE : rappelle que les masques ne sont pas disponibles en grand nombre. Effectivement il peut être envisagé que ceux immunisés pourraient ne pas à avoir à porter des masques. Il pense cependant que c'est trop tôt pour y répondre.

Elu(e) : se pose la question de pouvoir appeler un MdT sur un des sites en province. Où trouver les renseignements utiles ?

Jean-Luc DHOLLANDE : répond que ces informations sont mises à jour sur l'intranet *Info & FAQ Médecine du travail / Santé et Sécurité au travail / Santé et Sécurité des personnes / La santé au travail* (Cf. Annexe 1). Le tableau Excel est mis à jour en permanence

[https://intranetgroupe.private.sfr.com/xwiki/bin/view/Groupe/sante\\_securite\\_personnes/sante\\_au\\_travail/](https://intranetgroupe.private.sfr.com/xwiki/bin/view/Groupe/sante_securite_personnes/sante_au_travail/)

Jean-Luc DHOLLANDE : précise que pour les gels, nous allons nous faire livrer en bidons de 5 litres auprès d'une pharmacie de la région parisienne, ce qui va nous permettre de couvrir nos besoins pendant quelques semaines. Nous allons aussi dispatcher des palettes de flacons pour les itinérants et les sites de province.

Elu(e) : demande si des masques ont été mis à disposition du personnel en PCA de la Supervision ?

Jean-Luc DHOLLANDE : répond que oui. C'est un logisticien unique qui les fournit ces collaborateurs. Aucune alerte particulière ne lui a été remontée.



## **Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020**

Elu(e) : demande si des thermomètres frontaux sont à disposition pour tester les salariés de la Supervision ou toute personne entrant sur le site de Balard ?

Jean-Luc DHOLLANDE : informe qu'il y a aussi une pénurie mondiale de thermomètres frontaux aujourd'hui. Donc cela ne sera pas possible de le faire. Et il rappelle que même les personnes qui n'ont pas de température peuvent être infectées, donc avoir des thermomètres ne résoudra pas le risque d'infection.

Elu(e) UNSa : demande des informations quant à la livraison des masques chirurgicaux. Ont-ils été reçus et envoyés en régions ? Tous les sites ont-ils été livrés même ceux de l'océan indien (SRR, SMR) et ceux des Antilles (OMT) ?

Jean-Luc DHOLLANDE : répond que pour les îles c'est en cours d'être préparé à être acheminé via un transporteur aérien. Le besoin a été exprimé et sera envoyé via air France. Le gel a été dispatché sur 9 sites en France. Une autre palette va arriver et sera dispatchée dans les semaines à venir. Dans l'océan indien il y a des précautions à prendre quant au transport du fait que les produits sont inflammables.

Elu(e) UNSa : demande comment les salariés en TAD de la SRR font pour s'adresser à leur MdT ?

Jean-Luc DHOLLANDE : répond qu'un MdT est sur place via un service local de santé à la SRR auquel tout collaborateur peut s'adresser

Elu(e) UNSa : se demande ce qu'il en est des gants ?

Jean-Luc DHOLLANDE : informe avoir un devis pour 50 000 paires de gants. Cela reste très compliqué à commander. Des approvisionnements sont en cours mais pour l'instant leur livraison ne serait pas avant juin. Il y a un gros problème mondial sur les masques, gants, gels, etc...

Elu(e) UNSa : se demande sachant que le déconfinement risque d'être partiel alors comment la Direction compte s'organiser pour les salariés itinérants et le personnel en boutique ?

Jean-Luc DHOLLANDE : confirme que oui les besoins en matériel vont être importants pour le déconfinement. Déjà que aujourd'hui c'est difficile d'obtenir du matériel alors que nous sommes en confinement. Nous étudions les volumes pour le déconfinement. Beaucoup de sociétés ont du mal comme nous à s'approvisionner. On est sur les commandes avec les achats pour retrouver des sources. Les itinérants ont reçu du gel et des gants mais rien ne vaut le respect des mesures barrière.

Elu(e) UNSa : demande que les personnes qui déploient les services aux particuliers (grand public) aient aussi des protections individuelles

Jean-Luc DHOLLANDE : informe que les matériels de protection arrivent.



## Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020

Elu(e) UNSa : porte l'attention de tous quant à un risque fort de perdre des marchés de déploiement si ces personnes techniques n'ont pas de protection individuelle pour pénétrer chez les gens du Grand Public. Il rappelle que c'est l'Opérateur Télécoms qui aura des protections qui pourra déployer plus vite et donc gagner des marchés sur ses concurrents.

Elu(e) UNSa : demande si les matériels sont aussi fournis à notre sous-traitant ERT ?

Jean-Luc DHOLLANDE : répond par l'affirmative : oui ERT a été fourni. Sachez que les boutiques anticipent leurs besoins aussi pour que nous les fournissions.

Elu(e) UNSa demande que des réponses soient apportées aux questions du 31 mars dernier :

- Pour un salarié malade en chômage partiel, comment transmettre son arrêt de travail ?
  - Marie-Rose SAM BATH (relations sociales) : Arrêt de travail à transmettre vers le gestionnaire paye.
- Quelle est la date effective du démarrage du chômage partiel ?
  - Marie-Rose SAM BATH (relations sociales) : le CP démarre le 24
  - Florence CAUVET (DRH) : informe que la Direction a décidé que la journée du 23 mars ne sera pas une journée de chômage partiel et que cela démarre le 24 pour les collaborateurs concernés.
  - Florence CAUVET (DRH) : informe que la FAQ est à jour à ce sujet
- Les salariés en chômage partiel ou en TAD peuvent-ils bénéficier du Ticket restau (TR)
  - Marie-Rose SAM BATH (relations sociales) : les collaborateurs en chômage partiel ne bénéficie pas de TR. C'est identique pour les collaborateurs en TAD il n'y aura pas de TR
- Qu'en est-il de la prise en charge financière pour les déplacements des salariés en PCA ?
  - Florence CAUVET (DRH) : informe que cela est en cours de vérification. Soit vous avez une voiture de fonction soit une voiture de service qui vous est prêtée. On regarde comment faire avec les collaborateurs qui n'auraient qu'un titre de transport en commun. Cela ne correspond qu'à peu de personnes.

Elue CFTC va envoyer son fichier de ses questions avec toutes les réponses présentes sur la FAQ.

Florence CAUVET (DRH) : informe que toutes les réponses sont bien dans la FAQ

Elu(e) : demande des informations pour un salarié en arrêt thérapeutique et placé en chômage partiel ? Comment ça se passe ?

Jerome LAMY (Relations sociales) : répond qu'un point reste à faire avec la paye sur ce sujet.



## **Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020**

Florence CAUVET (DRH) : rappelle que beaucoup de chose bougent en ce moment. La Direction est en attente de précisions législatives. A la fin de la semaine prochaine elle s'engage pour qu'une réunion avec les OSR et la paye (JC Capelle) soit organisée sur les sujets liés à la paye. Elle demande aux OSR que seules des questions simples sur la paye lui parviennent en amont.

Elu(e) UNSa : acquiesce savoir que c'est compliqué mais appuie la demande de réunion car nous avons besoin de réponses rapides.

Florence CAUVET (DRH) : s'engage à répondre à toutes les questions au fur et à mesure

Elu(e) UNSa : voudrait savoir pourquoi Madame CAUVET impose plus qu'une seule réunion de la Commission 2SCT centrale par semaine au lieu de 2 comme promis ?

Marie-Rose SAM BATH (relations sociales) : répond que la prochaine réunion de cette commission se tiendra la semaine prochaine sur le même créneau horaire.

Elu(e) UNSa : demande des précisions quant au suivi de l'approvisionnement des masques et des divers matériels de protection individuels. Il alerte qu'il y a un grand risque pour le chiffre d'affaire ; ces matériels vont être indispensables.

Florence CAUVET (DRH) : n'a pas de réponse pour l'instant et prend le point

Elu(e) UNSa : demande des informations concernant la rémunération. En effet beaucoup de salariés sont inquiets sur le gel de leur activité et donc de leur prime salariale. Qu'en est-il des gels des objectifs des salariés vus par le Comex ? Les élus demandent de prendre exemple sur ce qui se fait au niveau national dans d'autres entreprises.

Florence CAUVET (DRH) : répond prendre attention sur point et pense que c'est plutôt dans les CSE que des réponses pourront être apportées. Aujourd'hui il n'y a pas de décisions prises. Mais elle a pris le point

*Prochaine réunion : mardi 14 avril 2020*

*La séance est suspendue à 14 heures 36.*

**Hocine HAKKI**  
Rapporteur à la C2SCT Centrale SFR



# Compte-rendu C2SCT Centrale ad-hoc CoVid19 – Réunion exceptionnelle R6 du 7 avril 2020

## Annexe 1

### Coordonnées du médecin du travail

Vous pouvez consulter ci-dessous le nom et les coordonnées du médecin du travail selon votre société et votre site de travail :

- [Liste des médecins du travail selon la société et le site de travail](#) (liste comprenant les mesures et contacts Covid19)

Pour contacter votre médecin du travail, vous trouverez la liste des médecins du travail, ci-dessus, selon votre société et lieu de travail.

Les services de santé étant contraints de réorganiser prioritairement leurs activités, le tableau vous indique les nouvelles modalités de contact du médecin du travail. Toute visite non prioritaire sera reportée ultérieurement.

1. Identifiez votre lieu de travail en colonne 1
2. Identifiez votre société en colonne 2
3. Le nom du service de santé dont vous dépendez figure en colonne 3
4. Les mesures durant la période de crise Covid19 figurent en colonne 4. Si cette colonne est vide, reportez-vous aux modalités de contacts habituels (3 dernières colonnes du tableau)
5. En cas de non réponse de votre service de santé au travail, vous pouvez également contacter votre RH pour plus d'information

[https://intranetgroupe.private.sfr.com/xwiki/bin/view/Groupe/sante\\_securite\\_personnes/sante\\_au\\_travail/](https://intranetgroupe.private.sfr.com/xwiki/bin/view/Groupe/sante_securite_personnes/sante_au_travail/)

Sites concernés	Société	SST	mesures Covid19 *	contact covid19	Adhérent	Adresse lieu de travail	Contacts	Sites concernés	Lieu de visite	Médecins du travail **
ALTICE CAMPUS	COMPL	ACMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil en centres médico-sociaux limité aux situations urgentes après échange avec un médecin du travail (par téléphone ou messagerie).</li> <li>• Mise en place d'une permanence médicale assurée par des médecins du travail - par courriel et téléphone - afin d'assurer la continuité du service notamment pour les adhérents dont l'activité est déclarée essentielle pour la Nation en cette période.</li> <li>• Poursuite de la mission de conseil (via le téléphone et la messagerie), ainsi que les visites et actions en milieu de travail en cas d'urgence.</li> <li>Les situations d'urgence seront appréciées au cas par cas par les médecins du travail.</li> </ul>	appel direct au N° de téléphone habituel de l'ACMS	261660W00006	ALTICE CAMPUS	Mme SAIB-LEPINAY Aurélie Gestionnaire de portefeuille Service Adhérents Tél: 01.46.14.84.85 Mail: aurelie.lepinay@acms.asso.fr	ALTICE CAMPUS	25/27 rue Ginoux 75015 PARIS Tél : 01 45 78 04 02 Fax : 01 45 79 83 16 acms-st-charles@acms.asso.fr	Dr L'HERMITE Françoise (secrétaire Mme MONEDIERE) 25/27 rue Ginoux 75015 PARIS Tél : 01 45 78 04 02 Fax : 01 45 79 83 16
COURBEVOIE	SFR	ACMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mission de conseil (via le téléphone et la messagerie), ainsi que les visites et actions en milieu de travail en cas d'urgence.</li> <li>Les situations d'urgence seront appréciées au cas par cas par les médecins du travail.</li> </ul>		165626L00016	Courbevoie LE Prologue	Service Adhérents Siège ACMS 55, rue Rouget de Lisle 92158 Suresnes cedex Tél: 01.46.14.84.76 Fax: 01.47.72.65.45	COURBEVOIE	Immeuble Maison de la Défense 12, place de la Défense 92400 COURBEVOIE Tél: 01.49.00.36.00	Dr Emmanuelle LE ROUX-contact : La-defense@acms.asso.fr
VELIZY- VILLACOUB	SFR	ACMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mission de conseil (via le téléphone et la messagerie), ainsi que les visites et actions en milieu de travail en cas d'urgence.</li> <li>Les situations d'urgence seront appréciées au cas par cas par les médecins du travail.</li> </ul>		165626L000018	SFR 6 rue Nieuport 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	Mme Sylvie CELLIER - Service Adhérents sylvie.cellier@acms.asso.fr Tél: 01.46.14.84.53 Fax:	VELIZY- VILLACOUB	Immeuble le PULMA 13 avenue Morane Saulnier 78140 Velizy Villacoublay Tél 01 39 46 56 78	Dr Maria-Teresa SANZ-CRISTIA - contact : maria-teresa.sanz-cristia@acms.asso.fr

Extrait de la liste des médecins du travail